Rhône 3: conjuguer sécurité et biodiversité, agriculture et nature

OPINION

Les inondations de cet été nous ont rappelé ce que la recherche nous annonce à grand fracas depuis belle lurette: la destruction du système climatique global engendre une augmentation des événements extrêmes et une altération de leur saisonnalité à l'échelle locale. Cette évolution était prédite, mais au sein de certains cercles de décideurs on persiste à ne pas croire ce que l'on sait pourtant, repoussant aux calendes grecques les mesures d'adaptation préconisées depuis longtemps par les ingénieurs des ponts et chaussées.

En 2019, nous avons proposé une vision novatrice d'un Rhône revitalisé, tant pour des besoins sécuritaires, agronomiques que biodiversitaires. Le concept propose une alternative sérieuse pour transformer le banal canal de fuite qu'est devenu le fleuve corseté en un véritable milieu de vie plus sûr pour les humains et la nature du futur.

Elargir le lit du fleuve d'un facteur d'environ 1,6 fois, tel que prévu par la troisième correction, augmentera certes la sécurité, mais n'assurera pas la nécessaire connectivité écologique qui fait aujourd'hui tant défaut à la plaine valaisanne – pièce pourtant maîtresse de l'infrastructure écologique voulue par la Confédération. De plus, si la gestion de la végétation des futures berges est en mode jardinage intensif, comme c'est toujours le cas sur nos talus de canaux ou le long du Rhin, alors on ratera le coche.

Visualisez sur Google Earth le Rhin revitalisé vers Buchs et vous saisirez d'emblée l'enjeu. Quelques bancs nus de gravier alternent le long du lit du fleuve élargi de moitié: c'est tout ce qui s'offre à la biodiversité. Le rare gravelot y construit son nid parmi les galets, mais sa couvée est



RAPHAËL ARLETTAZ PROFESSEUR DE BIOLOGIE DE LA CONSERVATION, UNIVERSITÉ DE BERNE

submergée dès la montée des eaux estivales, transformant ces bancs en trappes écologiques. La végétation des talus de digue est rasée, annihilant tout potentiel écologique...

Il faut une approche intégrative (économique – sociale – environnementale) pour parer au déficit attendu. Tel est l'objectif de notre concept: élargir certes le lit, mais surtout regrouper le long du fleuve, à l'extérieur des futures digues, les surfaces d'herbages qui sont aujourd'hui disséminées dans la plaine. On créerait de la sorte des unités d'exploitations d'élevage fonctionnelles et efficientes. On compte 1000 hectares de surfaces herbagères entre Martigny et Sierre, ce qui en fait le troisième type de culture après les plantations fruitières et la vigne. C'est amplement suffisant pour créer un corridor écologique majeur.

Profitons des chamboulements occasionnés par les titanesques travaux de génie civil de la correction du Rhône pour revoir l'aménagement de la plaine, en mettant en œuvre une amélioration foncière novatrice, qui prenne au sérieux non seulement les préoccupations de la rationalisation agricole, en sus des aspects sécuritaires pour les riverains, mais qui intègre également les soucis environnementaux. Cela dans une perspective dont

tout le monde sortirait in fine gagnant.

Sur la surface de ces exploitations d'élevage, on aménagerait des petites structures pour la faune terrestre et amphibie typiques des plaines, aujourd'hui éteintes ou au bord du gouffre: mares servant d'abreuvoirs pour le bétail, arbres de haut jet leur fournissant l'ombrage, empierrements et massifs de buissons garnissant les pieds extérieurs des digues dont les berges constitueraient les milieux séchards si appréciés par la biodiversité menacée.

Préservant de surcroît la superficie des terres d'assolement, ces cordons herbagers serviraient de zones tampons en cas de crue, minimisant les dommages économiques engendrés par les débordements, tout en restaurant la connectivité écologique perdue. Mieux encore: les agriculteurs n'auraient plus à courir aux quatre coins pour faucher ou faire pâturer leurs prés éparpillés tous azimuts car ils les auraient devant la porte de leurs étables.

Notre ouvrage visionnaire a non seulement été élu par la Médiathèque valaisanne au rang de livre de l'année 2020, mais il a également bénéficié d'une coquette subvention de l'Etat du Valais. Ce sont là deux gages de sa qualité intrinsèque. Mais l'a-t-on vraiment consulté en haut lieu? Continuer à opposer biodiversité et sécurité, nature et agriculture, n'a plus aucun sens tant ces aspects sont hautement complémentaires. Il est temps de dépasser l'approche en silos et d'opter pour une vision englobante et inclusive, dans le souci de préserver des conditions de vie acceptables pour l'avenir de tous, y compris des vivants non humains.

Oiseaux et biodiversité du Valais. Comment les préserver (Sous la dir. de Raphaël Arlettaz), Ed. Station ornithologique suisse 248 pp.